



Note de synthèse du rapport d'activité 2014 de l'Agence d'Urbanisme de Reims

Les faits marquants concernant la gouvernance de l'Agence

Du strict point de vue de la gouvernance, l'année 2014 aura été une année bien singulière pour l'agence. Tout d'abord une refonte des statuts fin de l'année 2013 assure au démarrage de l'année 2014 des représentations équilibrées et adaptées des adhérents au bénéfice d'un fonctionnement de l'association plus opérationnel.

Mais c'est essentiellement le renouvellement de la gouvernance de l'agence qui s'est mis en place dans la suite logique des élections Municipales et Communautaires qui a considérablement modifier la composition du Conseil d'administration.

Le nouveau Conseil d'administration s'est donc constitué lors d'une séance au mois de Juin, avec la désignation des membres du bureau. Des séances qui sont l'occasion de remercier et rendre hommage à l'engagement des administrateurs précédents et de l'équipes et pour le nouveau Président, d'annoncer ses lignes de conduites, les impulsions qu'il entend insuffler à la structure dont il a la charge.

Mais 2014, c'est aussi et surtout l'annonce de la fusion des agences d'urbanisme de Châlons-en-Champagne et de Reims en vue de créer une grande agence au service du triangle marnais. L'occasion de rapprochements, de partages et de projets

L'activité de l'agence a donc été marquée par la prise en main par les nouveaux exécutifs des dossiers en termes de coproduction avec les élus. C'est le cas de la conduite du Scot qui a nécessité de rattraper le temps perdu et donc d'accélérer le rythme des réunions et de productions.

Dans le même ordre d'idée, une série de rencontres avec l'ensemble des Présidents des Intercommunalités du Scot, dont Reims métropole, qui a permis au Président de mieux faire connaître l'activité de l'agence et notamment sa « neutralité ».

2014, Un contexte législatif qui oriente fortement l'activité de l'agence

Les échéances annoncées par la Loi ALUR de « Grenelliser » les PLU se traduit là encore par des demandes d'intervention de l'agence pour engager des révisions.

De la même manière, les lois de Réformes territoriales et notamment celles visant aux regroupements des régions a été l'occasion pour l'agence de produire un certain nombre de



documents d'analyses et de présentation de scénarios illustrant l'ensemble des possibilités de regroupements, qu'il s'agisse d'intercommunalités, de Communauté urbaines ou de régions.

Une année riche en évènement

2014 a certes été une année singulière et riche en évènement puisque l'agence a fêté ses quarante de création. Occasion de rendre hommage à ses créateurs, ceux qui l'ont fait vivre et donner du sens à l'équipe qui se mobilise et participe à la fédération de « l'intelligence collective » du territoire.

Trois publications ont été réalisées à cette occasion :

- Les cahiers de l'agence : les Forum-Urba, récapitule l'ensemble des interventions intervenues sur la période 2008-2013,
- Le livre des quarante ans, édité par l'imprimerie de la FDSEA, qui retrace 40 ans de la vie de l'agence et de l'engagement de leurs acteurs,
- Une publication, en partenariat avec l'Union, reportage exclusif, tiré à plusieurs milliers d'exemplaires.

Deux interventions à la Foire de Châlons-en-Champagne :

- La tenue d'une conférence en partenariat avec une filiale de l'Insee sur les Big Data,
- Une seconde avec le CESR, consacrée aux défis de l'intelligence régionale et de la nécessité de travailler ensemble.

Mais c'est aussi une participation à l'activité de la Fédération Nationale, notamment en coproduisant des propositions d'amendements aux textes de Loi ALUR, en organisant à Reims le un séminaire de formation autour des nouveaux enjeux de la planification avec le Club planification de la FNAU et en participant en XXXV rencontre nationale à Paris consacré « aux biens communs ».

Des productions riches et variées

Au-delà des considérations conjoncturelles qui impactent inévitablement la vie de l'agence, son activité se traduit par des productions singulières riches et variées.

La période pré-électorale est marquée par des demandes de communes à engager, en urgence, des révisions de leur document d'urbanisme. Sur cette période, les documents de planification Intercommunaux ou à grande échelle sont finalisés, mais sans coproduction avec les élus, faute de portage ou de validation des services. C'est ainsi que l'activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage telle que PLH, PDU et Scot a été momentanément ralentie au premier semestre, pour reprendre un rythme accéléré dès la mise en place des nouveaux exécutifs de Reims Métropole et du SIEPRUR principalement.



Les Observatoires

L'activité relative aux suivis des évolutions urbaines et de l'observation des territoires a été soutenue et s'est traduite par la production d'observatoires de qualité. Citons à titre d'exemple l'observatoire N°3 du Foncier concernant le marché des terrains à bâtir et des terres agricoles, celui de l'observatoire de l'immobilier d'entreprise, celui de l'économie et de l'emploi N° 7, consacré aux Industries Culturelles et Créatives, l'observatoire des documents d'urbanisme qui dresse un état des lieux à l'échelle du Pays rémois, le Stat'Info N° 5 qui dresse la situation des maisons individuelles dans la Marne, le N° 6 qui examine les caractéristiques de la monoparentalité sur l'aire du Scot, celui dédiés aux mobilités observées à l'échelle du triangle marnais et enfin la coproduction avec l'Insee sur l'analyse des complémentarités entre Châlons-en-Champagne, Epernay et Reims.

Une enquête a été conduite en partenariat avec l'URCA, Néoma, Sciences Po, l'Essad, le CROUS et RM sur une cible particulière, les 200 étudiants internationaux aux fins d'apprécier leurs ressentis d'installation à Reims.

Participation à la réalisation d'un Atlas pour le compte d'un partenariat élargie au SIABAVE, à l'agence de l'eau et des Conseils régionaux Picardie et Champagne Ardenne.

Plusieurs initiatives participent à la mise en réseaux des acteurs de la société civile et des professionnels, c'est le cas du Club des Professionnels de l'immobilier qui s'est réuni à deux reprises, l'un en avril autour des conséquences de la Loi ALUR sur l'immobilier, les logements et l'urbanisme. Le second en septembre 2014 sur les stratégies résidentielles et professionnelles dans le bassin de vie rémois.

La planification

Le second axe d'intervention, regroupe l'ensemble des prestations liées à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification,

Comme indiqué ci-dessus, cette activité est étroitement liée aux politiques d'aménagement et englobe une grande variété de prestation : le Scot, les PLU, le PLH, le PDU pour l'essentiel. Ces prestations exigent des accompagnements pédagogiques, des actions de sensibilisation se traduisant par des animations de réunions avec les élus concernés.

Le Scot et les PLU ont été les principaux secteurs d'activités qui ont fortement mobilisés l'agence.

Le renouvellement de la gouvernance du Scot a nécessité une phase d'appropriation de connaissance de cette démarche et de ses enjeux spécifiques. Plusieurs productions ont ainsi été réalisées, l'une consacrée aux enjeux croisés entre la démographie et la problématique liée aux logements, une autre illustrée par le diagnostic traduisant la nécessaire « Grenellisation » de la révision du Scot.

La révision a été l'objet d'une importante mobilisation qui s'est déroulée, tout d'abord par des réunions localisées dans chacune des intercommunalités que compte l'aire du Scot centrées sur les auditions des élus sur les enjeux et les perspectives pour le Bassin de vie rémois, à partir d'un questionnaire adressé à toutes les Intercommunalités. Ce premier contact s'est poursuivi par la



tenue d'ateliers couvrant l'ensemble des thématiques relevant des champs de compétences du Scot (Développement économique et résidentiel, consommation d'espaces, mobilités et communications électroniques).

Des séminaires réunissant l'ensemble des acteurs concernés ont été tenus tout d'abord pour coproduire les éléments structurants du PADD (Projet d'aménagement et de développement), puis du DOO (Document d'orientations et d'objectifs).

L'agence a réalisé en parallèle un document d'études et de suivi des zones d'activités économiques à l'échelle du Pays rémois.

Parallèlement de nombreux contacts ont pu être établis, notamment avec la profession agricole (Safer, FDSEA et Chambre d'agriculture).

L'activité PLU, s'est amplifiée tout au cours de l'année 2014 avec la mise en œuvre de révisions lourdes pour une quinzaine de communes (Champigny, Sillery, Cormontreuil, Epoyes, Faverolles, Heutregiville, Muizon, Prunay, Jonchery-sur-Vesle, et les Petites Loges), l'accompagnement pour des procédures d'adaptation (Bétheny, Bezannes, Bazancourt, Boulton sur Suippes, Cormontreuil, Fismes, Les Mesneux, Saint-Masmes, Villedommange, Ville-en-Tardenois et Ormes), ainsi que la conclusion de nouveaux contrats avec les communes de Fresne, Taissy, Brimont, Pargny, Coulommes, Courlandon, Savigny, Chamery, Vandeuil et Beine-Nauroy.

Signalons également un rapprochement stratégique avec la Safer pour constituer un groupement de commande en vue de répondre à des appels d'offres d'Intercommunalités situées dans le bassin rémois.

L'agence a également réalisé, dans le cadre de son partenariat avec le SMNR, le Schéma d'organisation du territoire accompagné d'un Plan de développement stratégique du Syndicat Mixte du Nord Rémois.

A l'échelle de l'agglomération rémoise, les prestations de l'agence se sont traduites par des accompagnements du PDU et de la coproduction du Bilan LOTI, l'animation d'ateliers thématiques pour le PLH, la production d'une note de synthèse du Bilan annuel et la co-animation du Comité de pilotage PLH, ainsi que d'une mission d'accompagnement de la révision du PLU de Reims et de la production de fiches pédagogiques et méthodologique sur la mise en œuvre d'un PLUI.

Finalisation de l'étude préalable, constituée du diagnostic et du bilan pré-opérationnel des Chemins Bord de Vesle.

Accompagnement des Opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC) dans le Pays rémois, en soutien du Comité syndical du Sieprur.

Suivi du Comité technique de l'AVAP et réalisation d'un cahier pédagogique du site constitué de la colline Saint Nicaise et de son ancien Faubourg.



Projets Grands territoires

Le troisième axe regroupe plus particulièrement l'accompagnement des « Projets Grands territoires ».

L'agence a produit trois documents stratégiques d'aide à la décision dans le contexte législatif qui concerne l'organisation territoriale. Tout d'abord un premier document mettant en perspective des scénarios de regroupement de régions. Le second document avance là aussi des hypothèses de regroupements d'intercommunalités dans la perspective d'atteindre les seuils fixés par la Loi. Enfin, le troisième document élargit le champ de vision à l'échelle de Champagne-Métropole.

Concernant l'activité du G10, l'année 2014 a été limitée à réalisation du rapport d'activité 2008-2013 et de la finalisation de l'Atlas.

De la même manière, concernant l'Association des Villes du Grand Bassin Parisien, la finalisation des « portraits des huit grandes agglomérations du Bassin parisien » et sa transmission aux villes adhérentes. Cet envoi a été l'occasion d'adresser un questionnaire aux élus pour connaître leur souhait de poursuivre ou non l'activité de l'AVGBP. L'analyse des réponses militent en faveur d'une dissolution de cette association, dont la mise en œuvre suppose la désignation d'un liquidateur.

Le triangle Marnais, dit G3, a fait l'objet pour sa part d'engagement de réflexions et d'initiatives se traduisant d'une part par une investigation sur la question de la consommation des espaces, puis par une approche Inter-Scot, en vue d'engager une mise en cohérence par une « articulation » des 3 Scot de Châlons-en-Champagne, Epernay et Reims.

Nous clôturerons ce chapitre sur l'accompagnement de la candidature Unesco. L'agence héberge l'équipe d'ingénierie et d'animation du projet de candidature depuis plus de huit années. Son activité s'inscrit dans la dynamique d'avancement du projet:

- L'année 2014 s'inscrit dans la continuité de la dynamique soutenue par l'Association des Paysages du Champagne et de son Président, Pierre Cheval,
- Réalisation de dossiers de presse en français et anglais,
- Traduction de la synthèse du dossier de candidature en langue correspondant aux : membres du Jury (Chinois, Allemand, Arabe, Espagnol, Anglais, Russe, etc...),
- Présentation aux membres du Think Tank des enjeux de la candidature Unesco,
- Organisation de la « Conférence Territoriale » du dossier de candidature Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine Mondial de l'Unesco.
- Accompagnement de la mission d'expertise ICOMOS ; visite de sites, réception et protocoles,
- Production de dossiers récapitulant les réponses des collectivités, des services de l'Etat et des acteurs viti-vinicoles.